



Enfants mineurs étrangers en France

Par **Sonia23**, le **23/11/2019** à **10:57**

Bonjour, je suis parent d'enfant français avec 3ème carte de séjour vpf pluriannuelle qui va expirer le mois prochain. J'ai pu obtenir un rendez-vous pour son renouvellement en mars 2020, sauf que j'ai 2 enfants qui sont arrivés en France depuis l'an dernier suite à une procédure auprès du tribunal de grande instance de mon pays d'origine pour obtenir leur grade du fait des violences avec leur papa.

Ils sont rentrés avec un visa C, et depuis sont scolarisés. Je souhaite leur faire établir une carte de circulation pour mineurs étrangers mais mon titre expire le mois prochain et je ne les avais pas mentionnés lors de ma première demande, j'ai juste fait le lien avec mon enfant étrangers, étant donné qu'on demande les membres de la famille il n'y a pas qu'eux qui n'ont pas été mentionnés, mes frères et sœurs aussi qui sont présents sur le territoire dont une de mes sœurs qui est française, j'aimerais bien avoir vos conseils, un juriste m'a dit que ce n'était pas bien grave, que je devais d'abord renouveler mon titre et faire la demande pour eux après avoir reçu le mien puisque maintenant les dcem dépendent du titre du ou des parents